

# Nomination de cinq membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 12/07/2019

**Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal visant à nommer cinq membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique (BNB).**

Sont nommés membres :

- Pierre Francotte
- Luc Philips
- Bénédicte Inghels
- Veerle Colaert
- Eric Dirix (magistrat)

Le Collège de résolution est l'organe au sein de la BNB auquel on a confié la compétence d'appliquer les instruments de résolution et d'exercer les compétences de résolution conformément à la loi bancaire.

*Projet d'arrêté royal de nomination d'un membre du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique*

*Projet d'arrêté royal de nomination de quatre membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique*

## **SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe**

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

[www.presscenter.org](http://www.presscenter.org)

## **Pour plus d'informations**

[Tom Meulenbergs](mailto:tom.meulenbergs@decroo.fed.be) <tom.meulenbergs@decroo.fed.be>

**Porte-parole de Vice-Premier ministre Alexander De Croo**

+32 473 73 33 12